

AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire

Avis public est par la présente donnée par le soussigné, Directeur général de Venise-en-Québec, à tous les contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **jeudi 18 mars 2021 à 14h00** par vidéoconférence se prononcera sur les sujets suivants:

- Adoption – règlement d'emprunt n°475-2021 - Règlement décrétant une dépense de 600 000 \$ et un emprunt de 450 000 \$ pour divers travaux municipaux ;
- Octroi de contrat – Réal Boulanger Design – plan de la nouvelle maison des jeunes ;
- Autorisation – ouverture de poste – directeur général adjoint/directeur des finances ;
- Acceptation définitive des travaux et libération de retenue contractuelle - Groupe Québéco.

Tout citoyen pourra faire parvenir ses questions portant uniquement sur les sujets inscrit à l'ordre du jour et ce, jusqu'au 18 mars à 11h00, de l'une des manières suivantes :

- Par courriel : information@venise-en-quebec.ca
- Par courrier : 237, 16^e Avenue Ouest, Venise-en-Québec, J0J 2K0

DONNÉ ce 15^e jour du mois de mars 2021 à Venise-en-Québec.



Frédéric Martineau,
Directeur général et Secrétaire trésorier

Certificat de publication

Je, Frédéric Martineau, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 15 mars 2021.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Frédéric Martineau, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le sujet susmentionné sur le site Internet de la Municipalité le 15 mars 2021.



Frédéric Martineau,
Directeur général et Secrétaire trésorier

15 mars 2021